

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/LEVOTHYROX-LA-CRISE-SANITAIRE-N-EST-PAS-TERMINEE>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Revue de presse > **LEVOTHYROX « LA CRISE SANITAIRE » N'EST PAS TERMINEE**

27 avril 2018

## LEVOTHYROX « LA CRISE SANITAIRE » N'EST PAS TERMINEE



**Association Française des Malades de la Thyroïde**

Journal Officiel n° 2081 Reconnue utilité générale N2014RN0018 reconduit le 13 juin 2014

82700 BOURRET Permanences du lundi au vendredi de 9 h à 12 h au tel : Tel : 06. 41. 54. 92. 23. (dispatch des permanences)

## Communiqué de l'AFMT pour le 2 mai

Bourret le 26 avril 2018

## LEVOTHYROX « LA CRISE SANITAIRE » N'EST PAS TERMINEE

Conférence de presse le mercredi 2 mai à 10 heures

(288 Boulevard Saint-Germain au bureau du Parlement Européen) Paris7e

Seront présents pour vous présenter de nombreux éléments nouveaux et dialoguer avec vous :

**La Présidente Fondatrice et des responsables de l'AFMT** dont des « victimes » de LEVOTHYROX « NF »

**Les membres de notre « Comité Scientifique »** pour expliquer les mécanismes de cette crise.

**Des pharmacologues** pour vous faire part des résultats des analyses en cours.

**Maître M.O. BERTELLA-GEFFROY** sur l'avancée des plaintes et des enquêtes en cours.

**Mme Anny DUPERREY** qui a joué un rôle déterminant pour crédibiliser la réalité des souffrances subies par les victimes et dénoncer le mépris dont elles ont été l'objet.

**Le même jour, pour porter la parole des victimes et soutenir l'action de l'AFMT se tiendront :**

. Le matin à partir de 9h30 à 100m de ce bureau du Parlement européen un premier rassemblement de nombreux malades, devant l'Assemblée Nationale (Place Edouard Herriot) afin qu'eux aussi puissent communiquer. (la salle de conférence de presse n'étant pas grande est réservée essentiellement aux journalistes)

**- Puis à 14 heures, devant le Ministère de la Santé (place Pierre Larroque)**

A l'occasion de la réunion du « 4ème Comité de suivi de la Lévothyroxine » les malades sont appelés à nous soutenir.

**Car n'en déplaise à l'ANSM et à la Madame la Ministre qui voudraient bien tourner la page :**

- Ces dizaines de milliers de patients qui ont été victimes d'une substitution, brutale et médicalement non justifiée, à qui on a imposé un médicament non évalué cliniquement, dont on a trop longtemps nié la réalité des troubles et traités de « malades imaginaires » (effet « nocebo »), au risque de retarder le diagnostic et d'aggraver leurs symptômes, avec pour seul objectif de dédouaner les responsabilités de couple MERCK / ANSM, veulent la vérité et la justice :

- Ils déplorent que, 1 an après la mise sur le marché de cette prétendue « *meilleure thérapeutique* » :

- De nombreux patients n'aient pas encore pu retrouver un équilibre hormonal satisfaisant.

- La continuité de l'approvisionnement des diverses alternatives ne soit pas garantie partout. -Ceux qui sont, enfin, rééquilibrés sous « EUTHYROX » (la copie exacte du LEVOTHYROX AF) restent sous la menace de sa disparition et donc d'un risque de rechute Ils EXIGENT LA MISE A DISPOSITION DEFINITIVE de l'EUTHYROX (ou de son équivalent exact)

**Vous y serez informés :**

De l'évolution très positive de notre plainte pénale, puisque la désignation d'un juge d'instruction dans cette procédure est désormais actée.

—Des résultats des analyses par des laboratoires privés, sur la composition des comprimés de « l'ancienne et la nouvelle formule » avec le concours d'un spécialiste en pharmacologie, qui répondra à vos questions.

-De l'état des investigations effectuées par le Procureur de Marseille qui gérait l'enquête jusqu'à sa décision le 2 mars dernier, de faire ouvrir une instruction, mais aussi des demandes d'investigations complémentaires et expertises qui pourront être faites par l'intermédiaire de notre avocate Maître Bertella-Geffroy, au juge d'instruction de Marseille désignée pour instruire ce dossier car cette procédure devient alors soumise au contradictoire. Nous serons reconnus en effet comme une « partie » au dossier : c'est une grande avancée.

—De la procédure administrative en cours à l'encontre de l'ANSM : car si nous avons été déboutés de notre demande en première instance en référé, c'est-à-dire en urgence, la requête administrative au fond concernant la demande d'annulation effectuée par notre association de la décision de refus de l'ANSM, de prendre toutes dispositions pour restreindre ou suspendre la prescription du LEVOTHYROX nouvelle formule, tout en assurant la continuité des traitements, sera prochainement audenciée au Tribunal de Montreuil .

- Des résultats des analyses par des laboratoires privés, sur la composition des cachets de « la nouvelle formule » ... Avec le concours d'un spécialiste en pharmacologie, qui répondra à vos questions...

-Nos conseillers scientifiques apporteront également leur point de vue, sur les propos parfois choquants de certains médecins tenus lors de l'émission de Michel Cymes.

- chaque étape des relations, organisations et décisions de l'Etat vis à vis de l'industrie pharmaceutique, les malades ont été négligés.

L'AFMT apportera 1800 dossiers complémentaires à Maître Bertella-Geffroy (un millier a déjà été déposé par celle-ci à Marseille). C'est un bénévolat total et solidaire de nombreux malades, qui a permis de porter cette plainte.

Notre combat est porté au pénal : nous recherchons par cette plainte la vérité sur les tenants et aboutissants de cette crise sanitaire. Nous demanderons réparation mais aussi un procès public pour ceux qui seront tenus pour responsables de cette catastrophe sanitaire, afin que de tels faits ne se reproduisent plus .

Il y aura un 2<sup>o</sup> rassemblement à 14h devant le Ministère de la Santé : en effet L'AFMT avec son comité scientifique, 3 médecins, la fondatrice Madame Chantal L'hoir et la coprésidente Madame Chantal Garnier.

Il faut être une association reconnue d'utilité Générale : autant dire le parcours de longues années d'implication afin de se voir respecter...

**Nous comptons sur votre soutien afin d'exiger la reconnaissance de crise sanitaire .**

A l'extérieur, d'autres médecins qui se seront déplacés de loin, seront présents avec de nombreux malades. L'AFMT mettra une sono à disposition des malades pour s'exprimer. Nous exigeons le retour durable de l'ancienne formule, qu'elle puisse être remise sur le marché par n'importe quel laboratoire. D'autant plus qu'il est envisagé d'imposer la nouvelle formule aux malades européens, bien qu'un tiers des malades Français l'aient abandonnée. Le nom Euthyrox sera même gardé pour certains

Des malades en souffrance ont été méprisés à la fois par l'autorité qui devait les aider et certains de ceux dont la fonction est de soulager !

De « grands professeurs » ont essayé d'imposer leur diktat à l'opinion et à de nombreux médecins. On parle de conflits d'intérêt, on peut parler de propagation « d'une pensée

**unique » indigne d'un pays qui a pourtant vu naître « les Lumières ».**

**Rappelons que l'infraction de mise en danger de la vie d'autrui a été retenue par le Parquet dans son réquisitoire.**

- **L'AFMT a 20 ans et vit sans un euro de subventions des laboratoires ni même de l'Etat !**
- **Elle espère simplement que les malades deviennent citoyens de leur vie. Et le point d'interrogation de son logo, est un clin d'œil aux encyclopédistes... Comprendre et chercher les raisons de ce qui nous arrive et nous entoure. Contre tout fatalisme nous défendons l'espoir que nos enfants vivent le plus sainement possible.**
- **Le bureau de l'AFMT**